

**Commune de Meloisey, Côte d'Or – parcelle ZB 04
Implantation d'une antenne de téléphonie mobile
Notice d'incidence Natura 2000**



Alain Desbrosse, Ingénieur écologue, octobre 2020
a.desbrosse@wanadoo.fr

Commune de Meloisey, Côte d'Or – les Murées d'Eglise – parcelle ZB 04 Implantation d'une antenne de téléphonie mobile Notice d'incidence Natura 2000

Alain Desbrosse, Ingénieur Ecologue, octobre 2020

Sommaire

Localisation et topographie du site

Occupation des sols

Zonages environnementaux sur la commune de Meloisey et la parcelle ZB 04

Inventaire faune-flore du site

Incidences pour la faune et la flore du projet d'implantation d'antenne sur la parcelle ZB 04

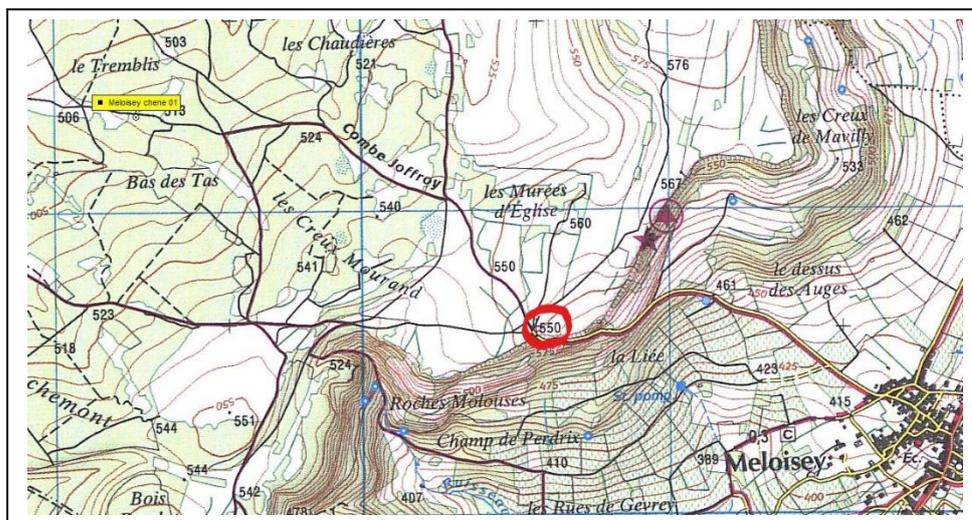
Préconisations pendant la phase de chantier

Annexes

Localisation et topographie du site

Le site est situé sur la commune de Meloisey, au lieu-dit les Murées d'Eglise, parcelle communale n°4. Cette parcelle occupe sur 36 700 m², le rebord du plateau constituant l'extrémité sud du vaste ensemble de la Montagne du Single que se partagent les deux communes de Meloisey et Mavilly-Mandelot, Meloisey possédant le point culminant de ce massif à 591 mètres.

Le rebord du plateau (point coté 550 mètres au niveau du site d'étude), orienté ici au Sud, passe à une orientation vers l'Est au-delà des Roches Molouses, point d'indentation où le ruisseau de Gevrey prend ses sources.



Localisation du site d'implantation, point coté 550 mètres cerclé de rouge, carte 1/25000^{ème}, source Géoportail

Occupation des sols

L'ensemble du plateau est occupé par une mosaïque complexe de pelouses calcaires plus ou moins enrichies, boisements calcicoles et cultures de céréales sur de vastes parcelles.

La parcelle ZB 04 où doit s'implanter l'antenne est occupée par une pelouse calcaire pâturée par des chevaux (3 de type camarguais) en 2020. La photographie aérienne disponible sur Géoportail datant du 26 mai 2017 montre un rainurage fin de la parcelle dans le sens de sa plus grande longueur suggérant une opération de broyage mécanique de la végétation. La parcelle conserve, sur 15% de sa surface, des friches arbustives dont la majeure partie colonisent le rebord abrupt du plateau, entre la pelouse et le chemin d'accès venant de Meloisey. Les secteurs restés enrichis, de forme allongée, au sein de la parcelle correspondent à des murgers d'épierrement ou des affleurements de la roche mère calcaire.

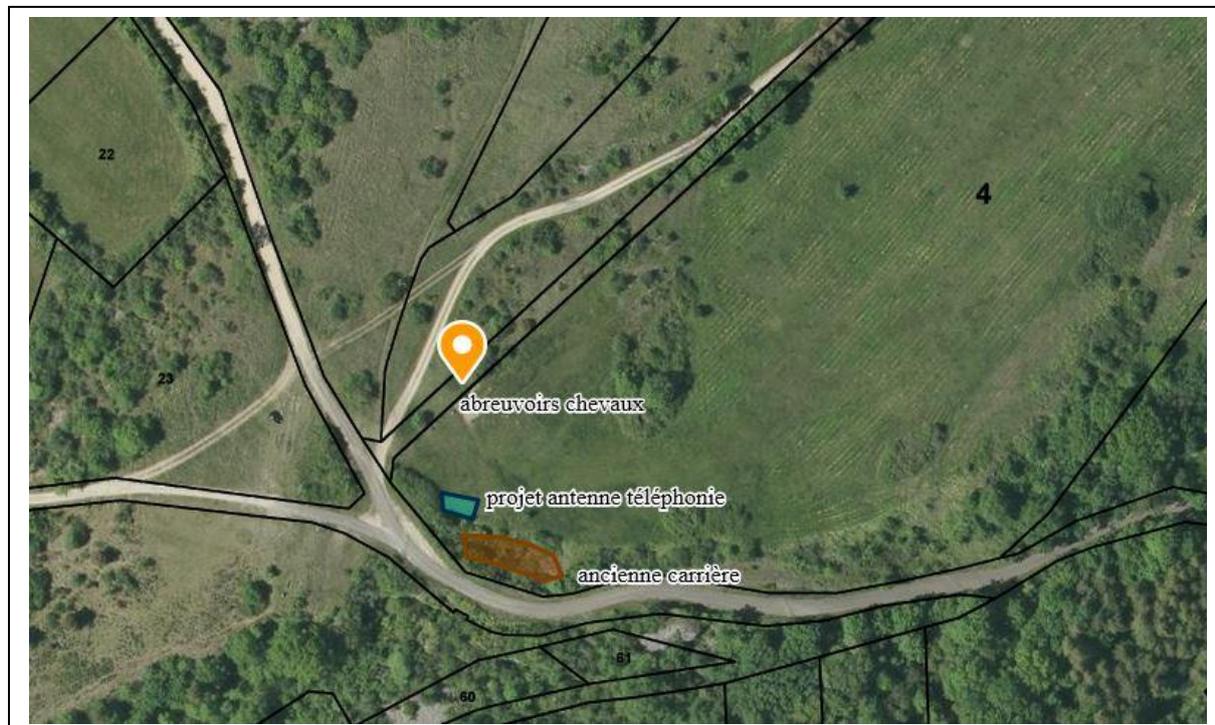
Une ancienne carrière d'exploitation du calcaire en rebord de plateau constitue une dépression à l'angle sud-est de la parcelle.

En l'absence d'adduction d'eau, des bacs pour l'abreuvement des chevaux sont disposés au coin sud, ils génèrent une surface d'une bonne centaine de mètres carrés de zone dénudée par le piétinement équin.

L'emplacement de la future antenne a été piqueté antérieurement aux relevés de terrain réalisés pour cette étude d'incidences.

La parcelle ZB 03 prolongeant vers le Nord la ZB 04 présente un rebord en falaise utilisé comme point de décollage pour la pratique du parapente.

En 2020, les parcelles à l'Ouest du carrefour situé à l'extrémité de la parcelle d'étude sont en cours de restauration des pelouses par pâturage de bovins et d'ânes du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne.



Parcelle ZB 04, mission IGN du 26 mai 2017, source Géoportail

Zonages environnementaux sur la commune de Meloisey et la parcelle ZB 04

Le Sud de la parcelle ZB 04 est concerné par quatre zonages au titre des milieux naturels et des espèces :

- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type II

La parcelle est incluse dans la vaste ZNIEFF de type II FR 260015005 dite de la Côte de Beaune qui englobe l'ensemble des boisements et pelouses des plateaux de l'arrière-pays de Beaune sur une superficie de 18 291 hectares. Extrait de la fiche descriptive :

« Le territoire, qui s'étend de la Nationale 6 à l'Autoroute A6, concerne la partie sud de la Côte Dijonnaise. Taillé dans les calcaires du Jurassique moyen et supérieur, il comprend :

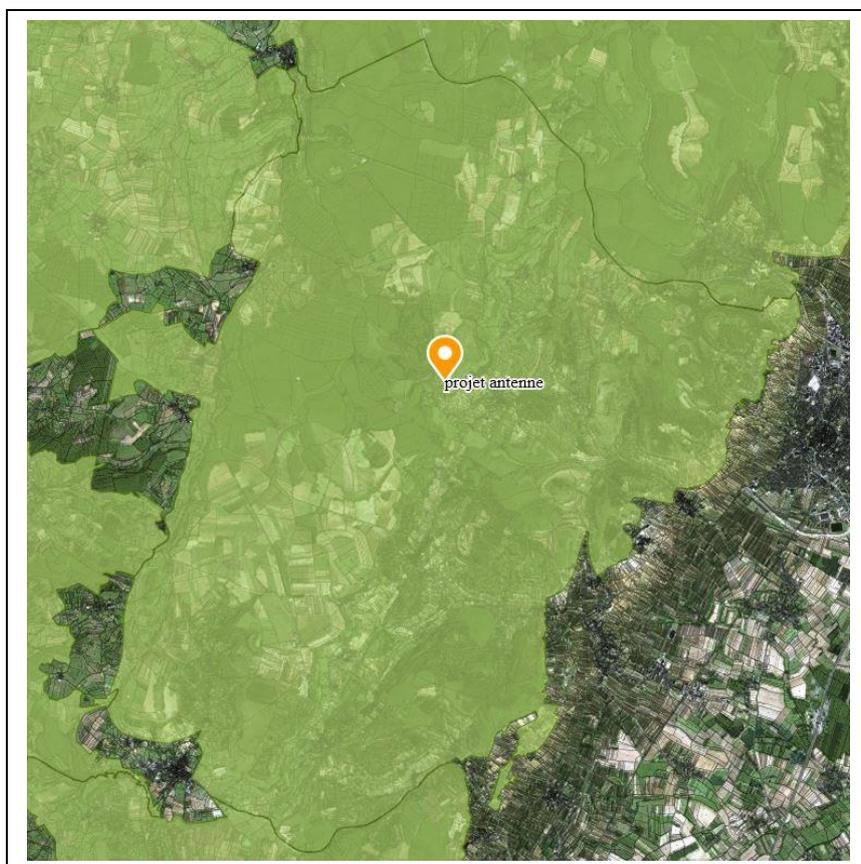
- un plateau calcaire (arrière côte) d'une altitude moyenne de 500 mètres, entaillé par le réseau hydrographique; massifs forestiers, friches et espaces cultivés y sont représentés,
- des collines calcaires plus basses, couvertes de pelouses, de fourrés et de boisements secs sur calcaires qui dominent le vignoble et les cultures.

Ce site est d'intérêt régional pour ses habitats variés (friches calcaires, forêts et cours d'eau), avec la faune et la flore inféodée. De nombreuses espèces végétales et animales sont adaptées aux conditions sèches et ensoleillées qui règnent sur le site.

Différents milieux sur calcaires secs caractérisent ce site et dénotent une ambiance méridionale avec :

- de la végétation des fentes de rochers calcaires, d'intérêt européen,
- différents types de pelouses sur terrains calcaires, d'intérêt européen,
- de la prairie sèche de fauche, d'intérêt européen,
- des ourlets herbacés, d'intérêt régional,
- de la lande à Genévriers (*Juniperus communis*), d'intérêt européen,
- des fourrés à Buis (*Buxus sempervirens*), d'intérêt régional. »

La parcelle ZB 04 est occupée par une pelouse calcicole, habitat naturel d'intérêt européen.



Localisation du site au sein de la ZNIEFF de type II, source Géoportail

- **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I**

La moitié sud de la parcelle ZB 04 est concernée par la ZNIEFF FR 260005940 dite Côte au Sud-Est de Beaune et occupant 4773 hectares. Au niveau de la parcelle 04, la limite résulte d'un calage à l'Est et à l'Ouest sur le réseau viaire et non sur le type d'habitat, les pelouses calcicoles étant des habitats déterminant pour la définition des périmètres ZNIEFF de type I. Extrait de la fiche descriptive :

« Le site est conçu comme un échantillon remarquable de la côte sud-dijonnaise. Ce vaste ensemble recoupe différents niveaux de calcaires datant du Jurassique inférieur à supérieur, et est constitué de collines et de petites vallées avec quelques cours d'eau. Pelouses calcaires, landes, boisements secs et fruticées couvrent la zone. En plus de son intérêt paysager et géomorphologique, le site présente un intérêt majeur sur le plan de ses milieux naturels, de sa faune et de sa flore ; il constitue en outre un îlot remarquable pour de nombreuses espèces méditerranéennes. En effet, de nombreuses espèces atteignent ici leur limite chorologique de répartition au nord, aussi bien chez les oiseaux comme le Circaète Jean-le-blanc (*Circaetus gallicus*), que chez les végétaux comme l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*) et le Liseron cantabrique (*Convolvulus cantabrica*). Les falaises calcaires, habitats d'intérêt européen, offrent des développements importants, ce qui est favorable à la nidification de deux espèces de rapaces d'intérêt européen :

- le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), nicheur rare en Bourgogne,

- le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), nicheur très rare en Bourgogne.

L'Alsine changeante (*Minuartia rostrata*), espèce rarissime en Bourgogne, a également été observé dans ce milieu. Les pelouses sur terrains calcaires, habitats d'intérêt européen, accueillent :

-- l'Inule des montagnes (*Inula montana*), plante protégée réglementairement,

- l'Aster linosyris (*Galatella linosyris*), plante protégée réglementairement et rarissime en Bourgogne,

- le Liseron cantabrique (*Convolvulus cantabrica*), plante protégée réglementairement, exceptionnelle en Bourgogne,

- le Plantain toujours-vert (*Plantago sempervirens*), plante exceptionnelle en Bourgogne,

- l'Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*), plante protégée réglementairement,

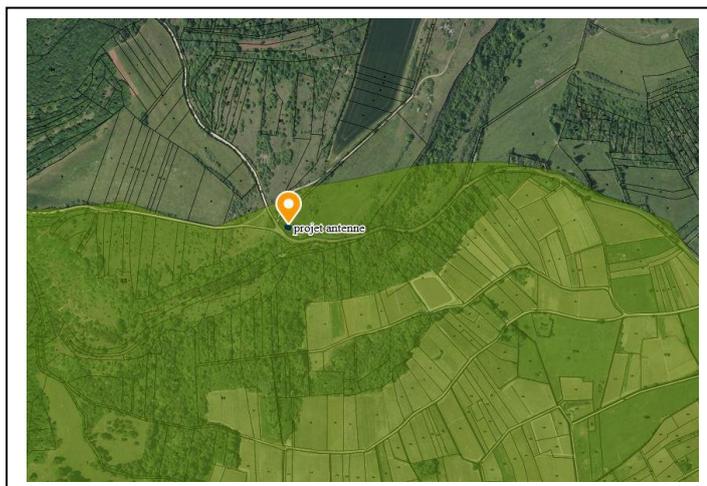
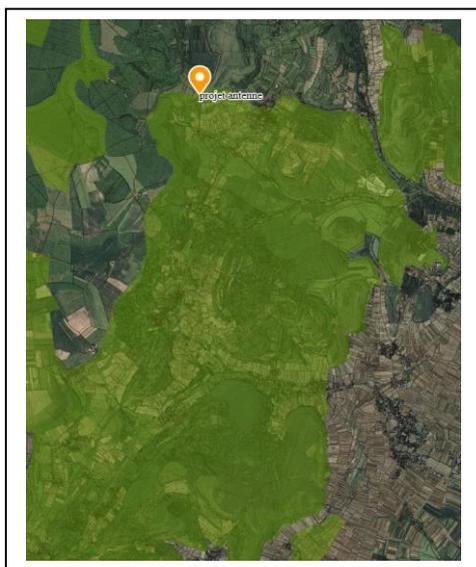
- le Pâturin de Baden (*Poa badensis*), plante exceptionnelle en Bourgogne,

- l'Orobanche du thym (*Orobanche alba*),

- l'Hespérie de l'alchémille (*Pyrgus serratulae*), papillon diurne en limite nord-ouest de son aire de répartition,

- le Mercure (*Arethusana arethusia*), papillon diurne assez rare en Bourgogne.

Des oiseaux déterminants pour l'inventaire ZNIEFF comme l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) et l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) nichent dans les pelouses. »



Localisation du site dans la ZNIEFF de type I et détail à l'échelle du site de la limite recoupant la partie sud de la parcelle ZB 04

- **Zone de Protection Spéciale (ZPS), site Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux FR 26112001 dite de l'Arrière Côte de Beaune et de Dijon**

Elle couvre une superficie de 60 720 hectares où les pelouses calcaires occupent 2% soit 1200 hectares. La parcelle ZB 04 est entièrement circonscrite dans ce vaste périmètre Natura 2000.

Les espèces d'oiseaux susceptibles de fréquenter cette pelouse et pour lesquelles le site Natura 2000 a été désigné sont l'Alouette lulu, l'Engoulevent d'Europe, la Pie-Grièche écorcheur, la Bondrée apivore et le Circaète Jean-le-Blanc.

- **Zone Spéciale de Conservation (ZSC) Natura 2000 Directive Habitats**

La parcelle ZB 04 tangente sur sa lisière sud la ZSC FR 2600973 dite des Pelouses et forêts calcicoles de la Côte et Arrière Côte de Beaune qui occupe 1670 hectares.

Extrait de la fiche descriptive :

« La Côte, rebord oriental du plateau bourguignon est essentiellement constituée par le Comblanchien, calcaire très résistant du jurassique moyen. Elle présente une inclinaison légère depuis le Nord jusqu'au Sud. D'anciens dépôts calcaires lacustres composent le bas de versants au contact de la plaine. Les calcaires de nature très variée ont répondu de façons différentes à l'érosion et aux altérations chimiques. Ils donnent aujourd'hui des substrats variables : falaises, dalles compactes, éboulis grossiers ou fins, argiles de décarbonatation. Les monts de Rème et Rome-Château apparaissent comme des buttes-témoins du plateau calcaire sud-bourguignon.

Vulnérabilité : Les landes et pelouses sont des milieux instables qui évoluent vers le fourré ou le boisement à l'échelle de 30-40ans. Le maintien du pâturage a permis la conservation de ces pelouses. L'abandon de cette pratique sur certaines d'entre-elles pose un problème pour leur avenir et induit un appauvrissement en espèces (certaines sont embuissonnées à plus de 50%). Le piétinement des pelouses au sommet des buttes lié à la fréquentation humaine et à la pratique du 4x4 et de la moto verte (Montagne des Trois Croix par exemple) engendre une altération des milieux. De même, la sur-fréquentation pédestre et l'escalade peuvent entraîner la disparition des plantes en bordure et sur les falaises. Des reboisements essentiellement en Pin noir menacent également les pelouses calcicoles par leur capacité à se régénérer naturellement et coloniser ainsi les espaces ouverts au détriment des espèces caractéristiques. »



Localisation du site au sein du périmètre Natura 2000, Directive Oiseaux et extérieur au périmètre Directive Habitats (périmètre jaune)

Inventaire habitats-faune-flore du site

- Habitats naturels et flore

Un total de 54 espèces différentes a pu être déterminé au cours des deux relevés de terrain (**23 juillet et 15 octobre 2020**) dans un rayon d'une centaine de mètres autour du lieu d'implantation de l'antenne, voir la liste complète en annexe de ce document, comparative avec la base flora de la commune de Meloisey qui liste les espèces connues (341 taxons) sur ce territoire. La composition floristique est caractéristique des pelouses calcaires sèches à Brome érigé dont l'évolution naturelle, en l'absence d'exploitation agricole, conduit en quelques décennies, au boisement via des stades successifs d'enfrichement.

L'ensemble de la parcelle peut être rattaché au xéro-méso-bromion, codes Corine Biotopes 34.32 et 34.33. La vingtaine de mètres carrés destinée à l'implantation de l'antenne est occupé par la méso-bromaie.

Trois espèces patrimoniales ont été identifiées à proximité immédiate du site d'implantation :

- **Inule des montagnes** (*Inula montana*) : espèce protégée en Bourgogne, déterminante ZNIEFF
- **Micrope érigé** (*Bombylaena erecta*) : protégée en Bourgogne, déterminante ZNIEFF
- **Trèfle des montagnes** (*Trifolium montanum*) : espèce très rare en Bourgogne (33 stations connues), déterminante ZNIEFF

Les deux premières plantes sont associées à la tonsure entretenue par le piétinement des chevaux près des abreuvoirs. Le Trèfle des montagnes est dispersé dans la zone de prospection.

Le relevé du mois d'octobre a permis de vérifier l'absence de l'Aster lynosiris, autre espèce protégée listée pour Meloisey mais absente de ce secteur de la commune.

A noter l'abondance, en dehors de la parcelle ZB 04 de deux espèces, le Laser à feuilles larges (*Laserpitium latifolium*) et le Buplèvre en faux (*Buplevrum falcatum*), deux ombellifères caractéristiques des pelouses calcaires de ce secteur.



Deux vues du site en octobre 2020 :

- zone piquetée avec premiers stades d'enfrichement par chêne pubescent
- tonsure et zone piquetée en arrière-plan et Val de Saône à l'horizon



Belle station de Laser à larges feuilles sur les parcelles voisines



Végétation de type mésobromaie dans le périmètre d'implantation, détail sur le Panicaut champêtre, espèce caractéristique de ce type de formation végétale





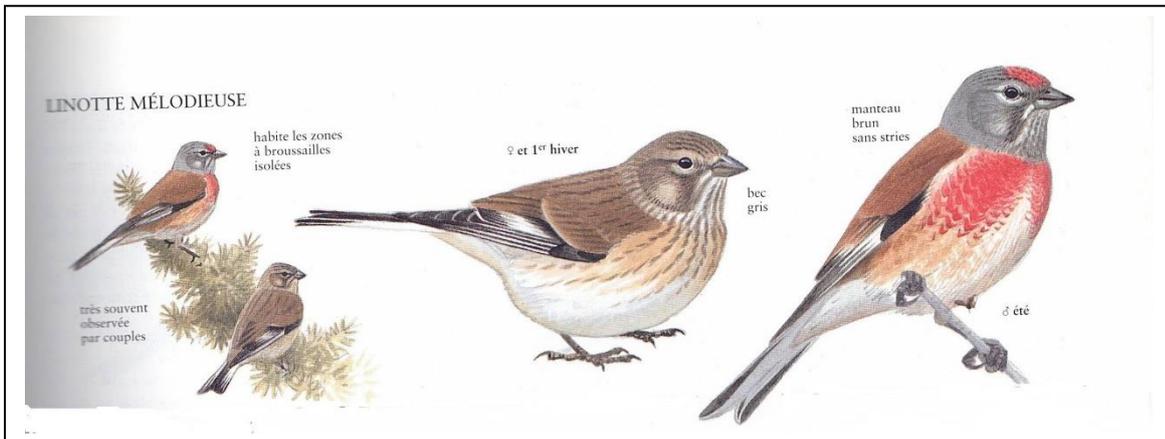
La zone de tonture à Micrope érigé et Inule des montagnes (photo)



- Faune

o Oiseaux

Compte tenu de la date tardive du premier relevé de terrain, seules deux espèces d'oiseaux ont été notées dans un rayon d'une centaine de mètres autour du site d'implantation, le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) et la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) deux des espèces associées aux pelouses enrichies. Le Bruant jaune est classé Vulnérable en liste rouge des oiseaux nicheurs de Bourgogne, la Linotte mélodieuse est classée en catégorie Préoccupation mineure (LC pour Least Concerned). En Côte d'Or, ces deux espèces sont communes dans ce type de milieu semi-ouvert (Frochot, 2016, in Sirugue et al.)



Linotte mélodieuse, une espèce caractéristique des pelouses enrichies

○ Insectes

Une espèce de zygène a été contactée dans le périmètre en juillet, la Zygène de la Petite Coronille (*Zygaena fausta*) butinant les knauties encore en fleurs fin juillet. A l'échelle régionale, c'est une espèce bien représentée sur la Montagne dijonnaise et la Côte bourguignonne Sirugue et al., 2016, Essayan et al., 2013). Cette espèce est listée (2013) dans la base fauna de la commune de Meloisey.



Zygène de la Petite Coronille sur Knautie
Chevaux à l'abreuvoir

Incidences pour la faune et la flore du projet d'implantation d'antenne sur la parcelle ZB 04

- Habitats naturels et flore

L'artificialisation d'une parcelle d'une vingtaine de mètres carrés à l'échelle des différents zonages, ZNIEFF de type II et I, sites Natura 2000 ZPS et ZSC couvrant des surfaces entre 1600 et 60 000 hectares, ne peut avoir d'impact significatif sur ces périmètres.

- Faune

L'artificialisation par l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile d'une vingtaine de mètres carrés ne peut avoir d'impact significatif sur les différentes espèces d'oiseaux fréquentant les pelouses calcaires dans les différentes étapes de leur cycle biologique.

Dans la mesure où ce type d'infrastructure, à l'inverse des éoliennes mobiles ou des lignes électriques, les risques de collision avec des oiseaux et des chauves-souris sont inexistantes ou tout au moins très faibles.

Concernant l'émission de radiofréquences, une étude réalisée en Belgique (Vershaeve et Bervoets, non daté) sur l'influence des antennes de téléphonie mobile sur les sites Natura 2000 dans la région de Bruxelles conclut en ces termes : « *Les données sont insuffisantes pour conclure que les rayonnements non ionisants (RF) des antennes GSM peuvent causer des dommages irréversibles à la faune et à la flore dans leurs biotopes naturels. Il n'est pas possible d'attribuer un danger à une fréquence spécifique plutôt qu'à une autre. Il n'est pas non plus possible de définir une distance sûre par rapport aux antennes ni de dire qu'un organisme plutôt qu'un autre est plus ou moins sensible aux radiofréquences (à part peut-être les chauves-souris).* »

Préconisations pendant la phase de chantier

Compte tenu de la topographie, la zone de chantier n'est accessible que par le Nord, le rebord de la parcelle étant constitué par une dépression bien marquée correspondant très vraisemblablement à une ancienne carrière (la mission aérienne de 1940 montre déjà la présence de végétation arbustive à cet endroit).

La présence des trois espèces patrimoniales de flore à proximité du site d'implantation (Inule des montagnes, Micrope érigé, Trèfle des montagnes) est étroitement liée à l'entretien par pâturage et, pour le Micrope, aux tontures entretenues par le piétinement des herbivores.

Il conviendra d'éviter de dégrader le tissu végétal par une circulation des engins de chantier réduite au strict minimum nécessaire à l'implantation de l'ouvrage.

Compte tenu du nombre de chemins déjà créés dans la zone de carrefour de l'extrémité de la parcelle ZB 04, il sera possible de stocker engins et matériels divers sur ces emprises le temps du chantier, sans avoir à empiéter et dégrader les pelouses calcaires qui les longent.

Dans les allées et venues entre le site de construction et celui de stationnement des engins, il sera judicieux d'éviter la zone de tonture afin de ne pas aggraver l'érosion du sol déjà squelettique à cet endroit qui abrite les deux espèces protégées, Micrope érigé et Inule des montagnes.

Création d'un chemin d'accès à l'antenne : compte tenu de la bonne portance du sol squelettique sur dalle calcaire, il ne nous semble pas utile de créer un chemin d'accès à l'antenne depuis le carrefour au Nord-Est. Si un tel chemin s'avérait nécessaire pour l'opérateur, celui-ci devra être calé le plus proche possible de la limite de la parcelle en évitant la zone piétinée à Inule et Micrope.

Période des travaux : la période entre octobre et début mars permet d'éviter toute interférence avec le développement de la végétation de pelouse et avec le cycle de reproduction des oiseaux dans le périmètre immédiat du site d'implantation.



Alimentation électrique : elle est prévue en souterrain depuis le village, le long du chemin d'accès au site.

Annexes

Bibliographie

- Bardet et al., 2008, **Atlas de la flore sauvage de Bourgogne**, 752 pages
- Chiffaut A. et al., 2010, **Les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire en Bourgogne : comment les prendre en compte dans les aménagements**, DREAL Bourgogne, 146 pages
- EPOB, 2015, **Liste rouge des espèces menacées de Bourgogne**, 16 pages
- Essayan R. et al., 2013, **Atlas des papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté**, Revue Scientifique Bourgogne Nature, Hors-série 13
- Rameau J.C. et al., 2003, **CORINE biotopes**, Types d'habitats français, 179 pages
- Sirugue D., Gourlin B., coordinateurs, 2016, **La faune sauvage de Côte d'Or**, Revue Scientifique Bourgogne Nature, Hors-série 14, 486 pages
- Vershaeve L., Bervoets L., non daté, **Influence des antennes de téléphonie mobile sur les sites Natura 2000 dans la Région de Bruxelles Capitale**, 141 pages

https://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/STUD_2012_mobieleTelefoonantennes_FR_v6

Liste des espèces de flore comparative avec la base flora de la commune de Meloisey

Voir fichier informatique joint



Quadrilatère d'implantation piqueté et végétation arbustive de bordure de la parcelle ZB 04